

SPÉCIAL EXTERIEUR!

CULTIVONS NOTRE JARDIN !



**ET SI VOUS COMMENCEZ À JARDINER ?
VOUS VERREZ ! C'EST SIMPLE ET RESSOURÇANT !**

*En plus, plein de passionnés
sont prêts à vous conseiller !*

ORGANISER
SES ESPACES EXTÉRIEURS

COMPOSER
SON JARDIN

RÉCOLTER
LES FRUITS DE SON
TRAVAIL

**VOUS AIMEZ LA NATURE?
VOICI QUELQUES CONSEILS POUR RÉALISER LE JARDIN DE VOS RÊVES !
VOUS VOUS RÉGALEREZ...**

IMPLANTER SON JARDIN, *un choix à faire dès le départ..*

L'idéal pour aménager au mieux son terrain est de se poser la question de son mode de vie et de ses besoins: où et comment implanter un petit verger, un jardin d'agrément, un potager... Par exemple le verger ne doit pas faire de l'ombre au jardin potager qui sera plutôt orienté au Sud. On estime qu'une famille avec deux enfants a besoin d'une surface en potager de 80 à 100 m² pour la belle période.



UN BON JARDIN, *c'est avant tout une bonne terre...*

L'espace dédié au potager doit être de la terre végétale, il est donc important de ne pas créer son potager avec des terres déblayées extraites des fondations d'une construction neuve...au risque d'être vite découragé! Il est aussi possible de faire son propre compost pour enrichir le terrain, demandez conseil aux professionnels !

DES PLANTES, OÙ JE VEUX...

Si vous bichonnez vos légumes et vos fleurs, certaines plantes vont vous surprendre lorsqu'elles pousseront là où vous ne le souhaitez pas, dans l'allée stabilisée qui vous permet de garer votre voiture par exemple.... Savez-vous qu'il existe tout simplement des géotextiles à utiliser lors de l'aménagement de l'accès à votre terrain, et qui empêchent la terre de remonter dans les graviers: le résultat? une allée impeccable, sans aucun désherbant! Vous avez mieux à faire le dimanche, non?

FAIRE SON JARDIN, *cela va augmenter ma facture d'eau ?*

Il existe différentes solutions pour récupérer l'eau de pluie pour les usages extérieurs, dont l'arrosage du jardin...Il suffit d'une cuve de stockage des eaux de pluie, correctement raccordé aux gouttières, et vous verrez fondre votre facture! Et dire que l'eau de pluie est souvent rejetée dans le réseau d'assainissement...



RESPECTER LES LIMITES, *c'est aussi respecter ses voisins...*

Planter un arbre ou une haie séparative suppose de respecter certaines obligations, pour maintenir les relations de bon voisinage! Une haie dépassant 2m de hauteur doit être plantée à 2m de la limite séparative du terrain, et l'on peut choisir pour cela des variétés se limitant naturellement en hauteur... vous pourrez revendre votre taille-haie! Pensez aussi aux essences locales adaptés aux hivers plus rigoureux, vous aurez plus de plaisir à cueillir lilas et noisettes qu'à tailler des thuyas deux fois l'an...